

● ●  
BPJEPS  
LTP

Familles  
rurales  
*Vivre mieux !*  
GRAND-EST

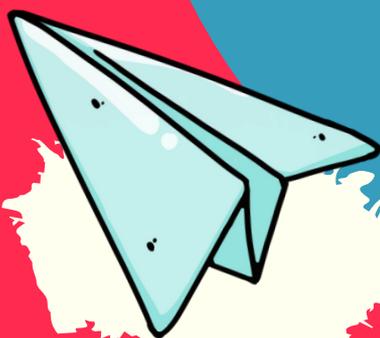
MON CURSUS



SE PROFESSIONNALISER

DANS

L'ANIMATION



Avec le soutien de :



# BPJEPS LTP



- **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport**

- animateur spécialité tous Publics
- Certification de Niveau 4 (niveau Bac)



- Nombre d'heures en alternance en centre de formation : 630 h
- Nombre d'heures en situation professionnelle : + de 1100 h
- Du **12 février 2024 au 6 mai 2025** sur un rythme de **2 jours par semaine scolaire les lundis et mardis** de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

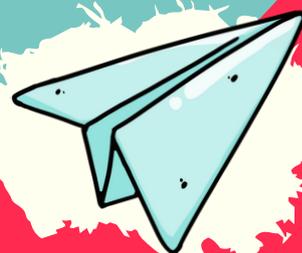


- A **Jarville la Malgrange**, 10 rue de l'abbé Devaux dans un espace de formation adapté

## Objectifs de la formation :

Former des professionnels capables de :

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une action d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics » et de la direction d'ACM
- Mobiliser les démarches d'Éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics »



# CONTENUS DE LA FORMATION SELON LE RÉFÉRENTIEL

## UC 1

- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure.
- Communiquer dans les situations de la vie professionnelle.
- Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté.
- Contribuer au fonctionnement d'une structure.

## UC 2

- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- Concevoir un projet d'animation.
- Conduire un projet d'animation.
- Évaluer un projet d'animation.

## UC 3

- Conduire une action d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics » et de la direction d'ACM.
- Organiser et évaluer les activités.
- Encadrer une équipe dans le cadre d'un ACM.
- Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs.

## UC 4

- Mobiliser les démarches d'Éducation Populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics ».
- Situer son activité d'animation dans un territoire.
- Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure.
- Conduire des activités d'animation.

**Les modules de nos formations sont accessibles indépendamment les uns des autres, et peuvent être validés par UC.**

# MISSION BIEN-ÊTRE : UN VOYAGE VERS LA SANTÉ

Rejoignez-nous dans cette aventure passionnante pour **aider à promouvoir la santé mentale et le bien-être auprès de nos publics**. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que tout le monde soit 'bien dans ses baskets' !"

Ce projet innovant vise à promouvoir la santé et notamment la santé mentale dans le cadre des loisirs, en mettant l'accent sur la sensibilisation, le développement de compétences spécifiques, l'intégration de la notion de bien être dans les activités de loisirs et la promotion de la santé dans les structures d'accueil.

Les stagiaires seront formés à **comprendre et agir sur les problèmes de santé avec leurs publics, à intégrer les principes de santé dans les activités de loisirs et à promouvoir la santé mentale et le bien être dans leurs structures**. Ils expérimenteront une variété d'activités ludiques et éducatives, comme par exemple des ateliers ludiques sur les émotions, la connaissance de soi, et le développement des compétences psychosociales, du théâtre pour la gestion des conflits et des ateliers philo pour développer le sens critique, l'expérimentation d'un Escape game nutrition, ...

Le projet sera mis en œuvre en plusieurs phases, avec une formation théorique et pratique, la planification et la mise en œuvre d'initiatives d'animation autour de la santé, et une évaluation continue des résultats.



# POUR QUI ?

- **Animateurs : du secteur associatif, de collectivité territoriale, de dispositifs territoriaux** (ACM, Accueil jeunes, périscolaire, développement local,...)
- **Animant auprès de publics enfance, jeunesse, seniors, familles, ...**
- **Directeurs d'Accueils Collectifs de Mineurs**

# LES PRÉREQUIS :

Être âgé de 18 ans le jour de l'entrée en formation

- Être titulaire d'une **attestation de formation aux premiers secours (type PSC1)**
- Être capable de justifier d'une **expérience d'animateur** professionnelle ou non professionnelle auprès d'un groupe d'au moins 200 heures (fournir la ou les attestation.s)

**OU**

- Être titulaire du **BAFA ou BAFD ou BAPAAT, CQP Animateur périscolaire ou Bac pro Service de proximité et vie locale ou Bac pro agricole (toute option) ou Brevet professionnel** délivré par le ministre de l'agriculture (toute option) ou d'un BPJEPS toute spécialité.



# DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

La durée de la formation est de **630 heures** en face à face pédagogique (en centre de formation) et entre **1100 et 1600 heures** (congrés inclus) en mise en situation professionnelle (en entreprise).

Accompagné par un tuteur d'entreprise et un formateur référent pour viser la réussite de l'obtention du diplôme.

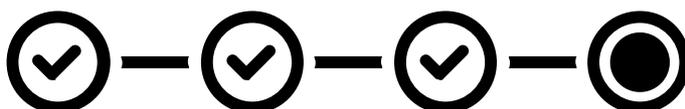
## LIEUX DE LA FORMATION



Dans des locaux adaptés

**Fédération Régionale Familles Rurales Grand Est**  
**10 rue de l'Abbé Devaux, 54 140 JARVILLE LA MALGRANGE**

**Mise à disposition de matériel.**



# L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



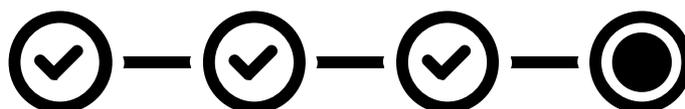
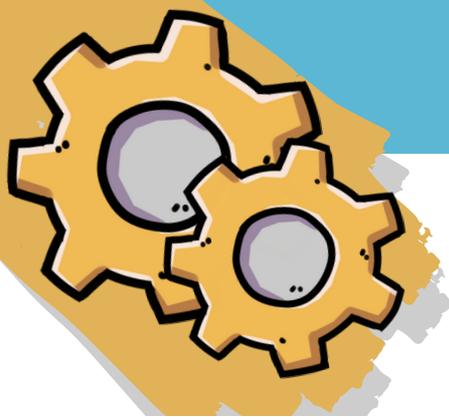
Responsable de formation :

- **Eric MALTON** en charge du suivi des financements.
- Responsable Pédagogique et coordination / formateur : **Loïc RETOURNARD**
- Coordinatrice / formatrice : **Delphine PIERREJEAN**
- Une assistante administrative et de nombreux intervenants-formateurs qualifiés.

# MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



- **Activités de découverte** : étude de cas, exposé interactif, démonstration
- **Activités d'apprentissage** : démonstration pratique, apprentissage technique
- **Activités de mise en situation**, cas concret, analyse de pratique



# ÉVALUATION

L'obtention du diplôme dépend de **la validation ou non des 4 UC** qui composent le programme de la formation. **En cas d'UC non validée, une session de rattrapage est organisée.**

- **UC 1 ET UC 2**

Les épreuves UC 1 et UC 2 se valident dans le même temps. Elles attestent de la capacité à monter un projet d'animation en cohérence avec son environnement professionnel et le public accueilli.

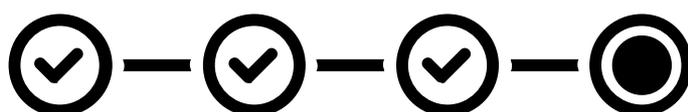
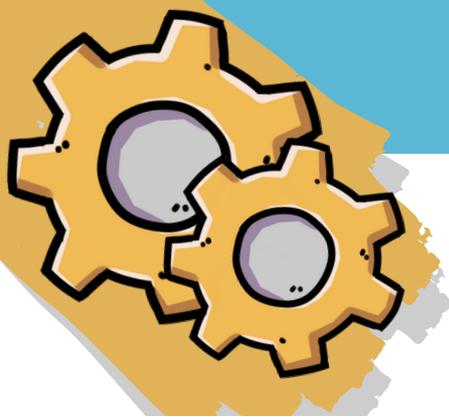
Production d'un document écrit personnel suivi d'un entretien.  
En lien avec la présentation de sa structure d'alternance (UC 1), l'animateur présente son projet d'animation (UC 2).

- **UC 3**

L'épreuve UC 3 valide la capacité à diriger un ACM  
-Réalisation d'une période de 18 jours de direction en accueil collectif de mineurs  
-Production d'un document écrit personnel sur cette période de direction, suivi d'un entretien

- **UC4**

L'épreuve UC 4 valide la capacité à animer un projet d'activités éducatives auprès d'un public.  
-Réalisation d'une séance d'animation avec un public sur la base d'un projet d'activité éducatives  
-Suivi d'un entretien



# ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Contactez-nous pour organiser les modalités d'accès.  
Notre référente handicap prendra contact avec vous.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION



Pour répondre à toutes vos questions :  
**4 réunions d'informations collectives** prévues  
en présentiel au 12 rue de l'abbé Devaux à JARVILLE  
ou en visio.

Inscription à partir du lien :  
<https://forms.office.com/e/BUC5ZFCXhH?origin=lprLink>

Dossier de candidature :  
[HTTPS://FORMS.GLE/JNYY81DWY13SBVIY9](https://forms.gle/JNYY81DWY13SBVIY9)

### Contacts et Renseignements complémentaires :



**Loic RETOURNARD ou Delphine PIERREJEAN**



**03 83 37 95 85**



**fr.grand-est@famillesrurales.org**



# GAGNER

# EN COMPÉTENCES

